

NOUVELLES PROCEDURES D'ACCES AU CLUB

- **A partir du 12 mai 2020 et jusqu'à nouvel ordre**
- **Maximum 10 personnes en respectant les règles de distanciation**
- **Sortie sur l'eau en embarcation individuelle**
- **Sortie sur l'eau en embarcation à 2 pour les personnes confinées ensemble**

SONT AUTORISES A SORTIR SUR LA SEINE SANS ENCADREMENT :

- **Les rameurs ayant obtenu leur aviron d'or, les sorties skiffs et canoë uniquement voire 2x, ou 2- pour les personnes d'un même foyer confinées ensemble**

REGLES A SUIVRE

- **Ces règles s'appliquent aussi aux propriétaires de bateaux**
- **Inscription obligatoire avant de venir au Club :**
 - ✓ Le tableau d'inscription est accessible en permanence et vous pouvez vous inscrire plusieurs fois par semaine mais dans la limite du raisonnable afin que tous puissent profiter,
 - ✓ Les horaires sont valables toute la semaine, mais les weekends plutôt réservés aux "travailleurs".
 - ✓ Les rameurs qui ne veulent que passer du temps au club devront aussi s'inscrire dans le même tableau en le précisant et en laissant la priorité aux rameurs effectifs (cota de 10 présents oblige)
- **Mesures sanitaires obligatoires :**
 - ✓ Les sanitaires seront accessibles et uniquement eux (vestiaires non), savon à dispo aussi (poignée de porte etc...)
 - ✓ Lavage du matériel : poignée des rames se fera **avant** chaque sortie : le rameur sera sûr de la propreté de son matériel, du savon liquide est à dispo.
 - ✓ Lors d'une activité ergomètres, ils devront être disposés à distance suffisamment éloignées pour être dans la règle de la distanciation.
 - ✓ Bien respecter les inscriptions sur les affichettes « bons gestes »

EN CE QUI CONCERNE LES ACTIVITES ENCADREES ET SPECIFIQUES :

- Alain et France proposent d'être là les mardis matin 9h30-11h30 (donc 8 rameurs possible) pour accompagner des sorties skiff et canoë, ou séance ergo selon la météo.
- Les samedis et dimanches le premier créneau pour les avirons d'or, **le second encadré pour les débutants et les confirmés qui n'ont pas leur aviron d'or (canoë ou ergo)**
- Patrice Y propose d'encadrer le mardi et jeudi après-midi 16h-18h un entraînement ergo/rame ou ergo/pilate. Pas de sorties sur l'eau pendant ce créneau.

Le Bureau de CNS se réserve le droit :

- De modifier les inscriptions de rameurs s'ils les trouvent abusives
- De bloquer l'accès au club à tout rameur ne respectant pas les nouvelles procédures

Chaque rameur doit être conscient que si l'un d'entre nous s'avère positif au test, les personnes qu'il aura croisées au club devront être dépistées ou mises en quatorzaine.

Nom, prénom :
Date :

Lu et approuvé :
Signature :